



## GESTES SIMPLES POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS...

### Contenants en verre

Les bocaux et autres récipients en verre peuvent être réutilisés à la maison, par exemple pour la préparation de yaourts, confitures ou d'autres desserts maison mais également pour le stockage de produits en vrac.

### Textiles

Les vêtements peuvent être donnés à des proches ou des associations, vendus ou encore déposés dans les différentes bornes en apport volontaire prévues à cet effet présentes sur tout le territoire. Ces derniers seront alors réemployés ou recyclés.

### Biodéchets

Les biodéchets peuvent également être traités via du compostage à domicile ou donnés aux poules.

### Déchets verts

Le broyage des tailles de haies ou d'élagage peut être utilisé en paillis des plantations et des haies.

### Encombrants

Les meubles ou objets en bon état peuvent être donnés à des associations ou encore être revendus. Ils pourront alors débiter une seconde vie.

### Piles

Les piles classiques utilisées par les appareils électriques peuvent être remplacées par des piles rechargeables. Elles sont certes plus chères à l'achat, mais leur durée de vie est 10 fois plus importante. Les déchetteries sont également des points de collecte, tout comme certaines entreprises ou lieux publics (Mairie, administrations). Il suffit de déposer vos piles et batteries usagées dans les bornes ou conteneurs identifiés, situés généralement à l'entrée des magasins, aux services après-vente.

### Appareils électriques ou électroniques

Les appareils qui ne fonctionnent plus peuvent être réparés. Certaines associations peuvent aider à le faire. A défaut, vous pouvez les ramener directement chez le professionnel qui vous l'a vendu ou chez qui vous en achetez un nouveau, celui-ci à l'obligation de les reprendre.

### Bouteilles de verre dans la restauration

Dans la restauration, les bouteilles en verre peuvent être consignées en choisissant le fournisseur proposant ce service.

## BIEN PRÉSENTER SON BAC POUR LA COLLECTE



Pour faciliter la collecte de vos bacs, quelques petits gestes simples suffisent.

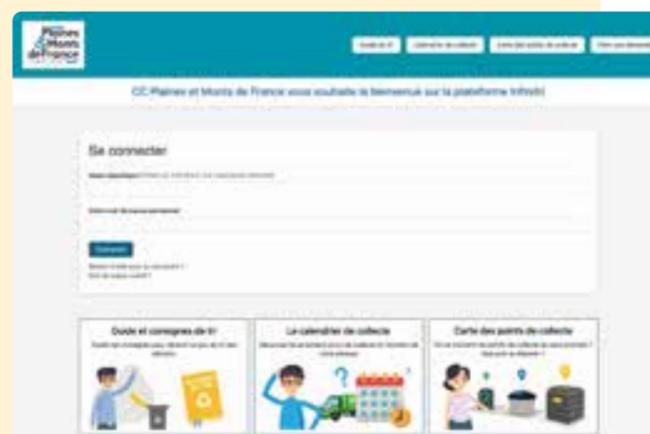
Présentez toujours votre bac :

- poignée vers la route
- avec le couvercle fermé
- la veille de la collecte après 18h

Pour information :

les sacs au sol ne sont pas autorisés et ne seront pas collectés.

## FAIRE UNE DEMANDE DE COLLECTE D'ENCOMBRANTS



Pour les ménages en habitat individuel, l'accès au service, avec 2 collectes d'encombrants par an, est inclus dans l'abonnement de la REOMI

En un clic sur votre portail Usager, réservez un créneau de collecte d'encombrants.

<https://www.service.infinutri.eco/accueil.action?Col=264>

Vous pouvez aussi retrouver ce lien sur le site de la CCPMF : [www.cc-pmf.fr](http://www.cc-pmf.fr)

Connectez-vous avec votre identifiant et mot de passe qui se trouvent sur votre facture.

Pour les ménages en habitat collectif, les collectes sont définies selon un calendrier précis.



## STOP AUX ERREURS DE TRI

# OÙ DOIS-JE METTRE MES DÉCHETS ?

La Communauté de communes Plaines et Monts vous aide à mieux trier grâce à ce dépliant : consignes pour chaque poubelle, erreurs à éviter, et éco-gestes pour réduire vos déchets au quotidien. Un tri plus juste, un impact plus fort !

« EN 2025, CONTINUONS NOS EFFORTS DANS LE TRI DE NOS DÉCHETS AFIN DE RÉDUIRE LES DÉPENSES. »

Jean-Louis DURAND,  
Président de la Communauté  
de communes Plaines  
et Monts de France

Retrouvez plus d'infos  
sur votre portail usager

[www.cc-pmf.fr](http://www.cc-pmf.fr)

01 60 54 68 40



# OÙ DOIS-JE METTRE MES DÉCHETS ?



## DANS LE BAC GRIS

**Sacs fermés**

**Couvercle fermé**

**Ordures ménagères**  
Couches bébé, lingettes et produits d'hygiène usagés, vaisselle cassée, litière pour chat, déjections animales

**Objets non recyclables**

**Les sacs mis à côté ne seront pas ramassés**

**EXEMPLES D'ERREURS**  
Tous les emballages ménagers, bouteilles et bocaux en verre, vêtements et linge, végétaux.

## DANS LE BAC JAUNE

**TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS**

**Papiers**  
Papier, livres, journaux et papiers cadeaux

**Emballages en carton**  
Cartons vidés et aplatis, (gros cartons à déposer proprement à côté du bac)

**Emballages en plastique**  
Barquettes de viande, gobelets...

**Emballages en métal**  
Conserves, canettes, couvercles de bocaux...

**Les emballages et papiers doivent être jetés directement en vrac, sans sac plastique, séparés les uns des autres et vides.**

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Mouchoirs et papiers absorbants
- Tous les objets : jouets en plastique, brosses à dents, ustensiles de cuisine, appareils électriques

## DANS LES BORNES À VERRE

**Tous les emballages en verre**  
Pots, bocaux et flacons de parfum sans couvercle ni bouchon et bien vidés

**Bouteilles en verre**  
Bouteilles de vin, jus, sirop, sans bouchon et à déposer vides

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Aquarium
- Miroir
- Vaisselle, verres cassés
- Vitre cassée
- Ampoule

## DANS LE BAC MARRON

**Petits branchages**  
Moins d'1 mètre et moins de 10 cm de diamètre

**Mauvaises herbes**  
Herbes coupées, feuilles, fleurs sans les pots

**Les déchets verts ne doivent pas être mis dans des sacs**

**Les fagots ficelés de plus d'1 mètre et de plus de 10cm de diamètre peuvent être posés à côté de la poubelle.**

**Pensez aux broyeur de végétaux**

**Utilisez le mulching pour réduire vos déchets organiques**

## DANS LA BORNE À BIODÉCHETS

**Coquilles**  
Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées), coquillages

**Restes de viandes et de poissons**  
Os, carcasses de poulet, arrêtes

**Café et thé**  
Filtre et marc de café, dosette en papier, sachet de thé

**Restes alimentaires**  
Pain, céréales, produits laitiers (fromage...), pâtes, riz, pelures de légumes, fruits, agrumes...

**Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier**  
usagés (non parfumés, non plastifiés, sans colorant)

**SAC PLASTIQUE INTERDIT**

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Cendres, mégots
- Couches et lingettes
- Litières et déjections animales
- Médicaments
- Bois, branchages...

## DANS LES BORNES À VÊTEMENTS

**Chaussures**  
Bottes, baskets... lacées ensemble

**Linge de maison**  
Serviettes de bain, serviettes de table, parures de lit, nappes en tissu...

**Vêtements**  
Pantalons, t-shirts, chemises, pulls, robes, manteaux...

**Maroquinerie**  
Sacs, porte monnaies, ceintures...

**Propres et dans un sac fermé**

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Chaussures de ski
- Rollers
- Casque de moto/vélo

**Accédez aux déchetteries du territoire**

- Monthyon, rue du chemin vert
- Meaux, Z.A. de la Bauve
- Crégy-les-Meaux, Le Trou de Chaillouet
- Nanteuil-les-Meaux, chemin des bruyères
- Chelles, rue Jacques Schlosser

**Pensez aux poules et aux composteurs dans votre jardin**

**Si vous en avez la possibilité, compostez vos déchets de cuisine et de jardin. Cela permet de réduire de 30% le poids des ordures ménagères par an et par habitant**

Retrouvez plus d'info sur votre portail usager  
[www.cc-pmf.fr](http://www.cc-pmf.fr) / 01 60 54 68 40